

# Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**Cinquième protocole additionnel à la Convention de 1979 sur la  
pollution atmosphérique trans-frontière à longue distance**

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Eperon, Lionel  
Terribilini, Serge

## Citations préféré

Eperon, Lionel; Terribilini, Serge 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Cinquième protocole additionnel à la Convention de 1979 sur la pollution atmosphérique trans-frontière à longue distance, 1994 - 1997*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 20.04.2024.

# Sommaire

<b>Chronique générale</b>	1
<b>Infrastructure et environnement</b>	1
Protection de l'environnement	1
Gestion de la qualité de l'air	1

## Abréviations

**EU** Europäische Union  
**WWF** World Wide Fund for Nature

---

**UE** Union européenne  
**WWF** World Wide Fund for Nature

# Chronique générale

## Infrastructure et environnement

### Protection de l'environnement

#### Gestion de la qualité de l'air

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 14.06.1994  
SERGE TERRIBILINI

Avec 25 Etats et l'UE, la Suisse a signé un protocole additionnel à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance dans le but de **réduire les émissions de soufre**. La Suisse s'est engagée à ramener d'ici l'an 2000 ses émissions à 52% de leur niveau de 1980. Considérant qu'elle répond déjà à ces exigences, le WWF a demandé qu'elle aille plus loin en la matière. Selon l'organisation écologiste, cet objectif pourrait être atteint par l'introduction d'une taxe sur l'huile de chauffage extralégère et sur le CO<sub>2</sub>.<sup>1</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 22.09.1997  
LIONEL EPERON

Signé en 1994 à Oslo (Norvège), le cinquième protocole de la Convention de Genève sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance a reçu l'approbation unanime du parlement. Ce texte additionnel vise une nouvelle **réduction des émissions de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>)** qui jouent un rôle important dans la formation des pluies acides. En paraphant ce protocole, la Confédération s'est engagée formellement à réduire, d'ici l'an 2000, de 52% au minimum ses rejets de SO<sub>2</sub> par rapport à 1980. Du fait que la Suisse honore d'ores et déjà cet engagement, la ratification du protocole n'implique aucune mesure supplémentaire pour la Confédération ou les cantons.<sup>2</sup>

---

1) BZ, 7.6.94; NZZ, 7.6 et 16.6.94; Presse du 14.6.94

2) BO CE, 1997, p. 652 s.; BO CN, 1997, p. 1622 ss.; FF, 1997, 2, p. 481 ss.; NZZ, 23.1.97; BaZ, 23.9.97